Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 6

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En vente dans tous les kiosques de gares et à l'Administration H. Butty et Cie, à Estavayer-le-Lac (Suisse), au prix de 10 centimes (édition rose) et 15 centimes (édition bleue).

* * *

Le Roman, ses effets physiologiques, psychologiques et moraux. Conférences à un Institut de jeunes filles, par F.-J. Oberson, ancien inspecteur de l'enseignement primaire et professionnel, in-8° de 54 pages, chez Perroud, imprimeur, Bulle. Prix : 35 cent.

Cet opuscule contient trois conférences que M. François Oberson a données aux élèves d'un Institut de jeune filles et qui ont été publiées dans la *Ligue de la Croix*. L'auteur a fait un tirage à part, où nous voyons uni ce qui était dispersé dans les différents numéros d'un journal hebdomadaire. Dans ces pages à deux colonnes, le conférencier jette un cri d'alarme ; il s'élève avec une grande véhémence contre le roman, qu'il appelle « un fléau contemporain plus redoutable que les dix plaies d'Egypte ». De ce « fléau » il indique la nature et l'étendue ; il décrit ensuite les effets physiques, psychologiques et moraux, que produisent les lectures romanesques. Pour corroborer sa thèse, dont la hardiesse ne peut être contestée, l'auteur invoque le témoignage des écrivains, il cite des faits, il répond enfin aux nombreuses objections qui sont émises. L'œuvre a été goûtée et appréciée au point que plusieurs centaines d'exemplaires ont été retenus par la Direction de l'Instruction publique et par l'Institut auquel les conférences ont été données.

* * *

Annales fribourgeoises, revue d'histoire, d'art et d'archéologie, janvier-février 1915, IIIme année, N° 1.

Sommaire : Restauration de l'église de Meyriez, près Morat, par Fréd. Broillet. — Un oratorio de Haydn, à Fribourg, en 1816, par Louis Wæber. — Les seigneurs de Saint-Aubin de la maison de Wallier, par Paul de Pury. — Le rosaire et la sorcière, par Daubigny, O. P. — La fin d'une race, extinction de la famille patricienne Python, par Tobie deRæmy. — Le centenaire de la Société économique de Fribourg, par Henri de Buman.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dernièrement ont eu lieu à Fribourg les obsèques de M. Alphonse Bossy, ancien instituteur. M. Bossy comptait trente-sept ans d'enseignement, dont trente passés dans sa commune d'origine, Avry-sur-Matran. Une douloureuse extinction de voix et une santé chancelante l'avaient obligé à prendre sa retraite. Modeste et simple d'allures, M. Alphonse Bossy n'en possédait pas moins de solides qualités pédagogiques, qui en faisaient un maître apprécié. Avec cela, il éleva une nombreuse et excellente famille, qui gardera pieusement le souvenir des exemples paternels.

Canton de Vaud. — Nous avons annoncé la fondation de l'Ecole supérieure d'aéronautique et de constructions mécaniques de Lausanne, institution qui est appelée à rendre les plus grands services au pays. La Direction de l'Ecole vient d'instituer dix bourses d'étude, dont deux complètement gratuites et huit demi-gratuites, en faveur des étudiants de nationalité suisse désireux de se consacrer à la science aérienne, en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur aéronaute. Le concours a été clos le 20 février, date de l'ouverture officielle des cours. Tous les renseignements utiles sont fournis par la Direction de l'Ecole.

France. — Reims continue à être éprouvée par un bombardement quotidien. Dans certains quartiers, les Rémois ont dû quitter leurs demeures et se sont réfugiés dans les caves des grandes maisons de champagne, dont quelques-unes abritent toute une population de plusieurs centaines d'habitants. Aussi M. Forsant, inspecteur primaire à Reims, s'est-il préoccupé d'organiser des classes pour les enfants de ces réfugiés. D'accord avec MM. Lapie, directeur de l'enseignement primaire, et Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris, il a ouvert pour ces enfants des écoles dans les caves mêmes où leurs familles ont trouvé un abri provisoire contre les obus allemands. C'est ainsi que des instituteurs et des institutrices vont, tous les jours, donner leurs leçons matin et soir aux jeunes écoliers dans les caves des maisons Mumm, Pommery, Champion, Krug.

Les enfants, dont les parents continuent d'habiter dans les quartiers moins exposés, peuvent profiter de ces classes. Toutefois, M. Forsant a cru devoir faire afficher aux portes des établissements où des écoles ont été ainsi organisées l'avis suivant : « Cette école, dont la fréquentation est facultative, est ouverte pour répondre au légitime désir des familles. En conséquence, les parents qui voudront y envoyer leurs enfants sont prévenus que, en raison de la situation actuelle, l'administration de l'Instruction publique décline absolument toute responsabilité relativement aux accidents qui pourraient se produire à l'intérieur et au dehors de l'école, du fait de l'état de guerre. Si les événements faisaient entrevoir un danger grave, la classe serait interrompue ou même l'école fermée et les parents devraient garder leurs enfants.

Allemagne. — Le nombre des instituteurs badois tombés à la guerre est jusqu'ici de 1,523. 113 instituteurs ont été blessés ; 82 ont reçu la croix de fer.